

NICE, l'art de vivre méditerranéen par excellence

Ville phare de la Côte d'Azur, Nice offre une qualité de vie rare entre littoral et montagnes. Sa Promenade des Anglais, sa mythique Baie des Anges mais aussi son ensoleillement record de 300 jours par an n'ont cessé de séduire de nouveaux habitants, attirés par sa douceur de vivre méditerranéenne. Nice se distingue également par un patrimoine historique exceptionnel et par un véritable dynamisme culturel, comme en attestent son carnaval et son festival de jazz.

Economiquement active, elle accueille des entreprises de renom au sein de ses quartiers d'affaires et technopoles florissantes. La ville s'investit en outre dans de grands projets d'aménagement urbain, comme le quartier d'affaires international Grand Arenas situé au cœur de l'Eco-Vallée, gigantesque projet urbain et de développement économique.

Son aéroport international desservant 73 pays, sa gare TGV assurant 20 liaisons nationales quotidiennes, ses 130 lignes de bus et bientôt sa deuxième ligne de tramway parachèvent la liste de ses nombreux atouts.



Musee Matisse



Promenade des Anglais



Arène de Cimiez

HABITER un quartier plein de potentiels

Inscrit au cœur d'un vaste plan de restructuration, le quartier Bon Voyage s'est totalement métamorphosé pour devenir un lieu de vie à la fois vivant et accueillant. Limitrophe du quartier Pasteur lui aussi complètement réaménagé et de son hôpital, il profite d'une nouvelle énergie, portée notamment par la création de la future ligne de tramway Est-Ouest, qui reliera, à terme, le port, le centre administratif des Alpes Maritimes et l'aéroport de Nice en moins d'une demi-heure.

Au sein de cet environnement dynamique et tourné vers l'avenir, la résidence permet de disposer de tous les équipements nécessaires au quotidien. Crèche, école, supermarché, commerces de bouche, services : tout est accessible en quelques enjambées. L'arrêt de bus "Ancien Octroi" se situe quant à lui à 3 minutes* à pied, et la station de tramway "Pont Michel", à 5 minutes*.



ACCÈS :

Par la route :

En venant de Marseille : Prendre l'A8 en direction de Pont de Garigliano-le Tigre à Nice puis la sortie 55-Nice-Est.

En venant de Monaco :

Prendre l'A8 en direction de la route de Turin à Nice puis la sortie 55-Nice-Est.

Par les transports en commun :

Tramway 1, arrêt "Pont Michel" à 240 m de la résidence.
Bus 06, 88 et N1, arrêt "Ancien Octroi".

en TGV :

Paris à 5h30, Lyon à 4h20, et Marseille à 2h30 de Nice.

DEVENIR PROPRIÉTAIRE, un rêve accessible avec La Maison Familiale de Provence

Spécialiste de l'accession sécurisée en région PACA, la Maison Familiale de Provence est une filiale du groupe Valophis, opérateur social de référence en France.

Partenaire privilégié des collectivités désireuses de favoriser le parcours résidentiel de leurs habitants, la Maison Familiale de Provence offre des solutions diversifiées, répondant aux besoins des familles, qu'elles soient nombreuses ou monoparentales, des jeunes ménages ou encore des jeunes actifs. Sa vocation est en effet de permettre au plus grand nombre de devenir propriétaire, ce en toute sécurité, grâce à des garanties de rachat et de relogement.

Grâce à son offre d'appartements de qualité, proposée à prix compétitifs, vous êtes assuré de bénéficier des meilleures opportunités pour accéder à la propriété dans votre région.

 **0 800 712 912**
Service et appel gratuits

 maison-familiale-de-provence.fr


Groupe Valophis
— LA MAISON FAMILIALE —
DE PROVENCE

Maison Familiale de Provence - R.C.S. Marseille 309 123 479. * Source : GoogleMap. (1) TVA à taux réduit de 5,5 % sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter). Renseignements et conditions disponibles en espace de vente. (2) Le PTZ est réservé aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve située dans certaines zones éligibles. Les conditions du nouveau PTZ 2017 (notamment plafonds de ressources) sont fixées par les articles L 31-10-1 et suivants et R-31-10-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation tels que modifiés par la loi de Finances pour 2017 et le décret du 29 décembre 2015. Conditions applicables pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2016. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Zones éligibles et conditions disponibles en espace de vente ou sur simple demande. Document et illustration non contractuels. Libre interprétation de l'artiste. Perspective : Attentat à la Couleur. Réalisation : OSWALDORB - 01/2019.

06 | NICE

Le bien-être mis en lumière

BELLANISSA




Groupe Valophis
— LA MAISON FAMILIALE —
DE PROVENCE



LA MODERNITÉ dans tout son éclat

Bellanissa, résidence à l'architecture élégante et contemporaine de 5 étages plus attique, contraste avec les bâtiments alentour. Elle se distingue par ses panneaux en maille métallique de couleur or, venant filtrer l'intimité au cœur des appartements, et ses loggias prolongeant les appartements vers l'extérieur, côté route de Turin. Côté impasse, les teintes blanches prédominent, ainsi que les balcons en saillis et les loggias rythmant la façade de façon aléatoire.

Situé dans le prolongement de la résidence, un agréable espace paysager et arboré vient parfaire l'harmonie de l'ensemble tout en contribuant à une ambiance apaisante.

3 BONNES RAISONS de devenir propriétaire avec La Maison Familiale de Provence !

1 UNE TVA RÉDUITE À 5,5%⁽¹⁾

Lorsque vous achetez un logement neuf à usage de résidence principale dans une zone de rénovation urbaine (zone ANRU ou QPV) vous pouvez bénéficier, sous conditions de ressources, de la TVA réduite à 5,5% au lieu des 20% habituels. Cette TVA réduite est notamment cumulable avec le nouveau Prêt à Taux Zéro.

2 UNE ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ SÉCURISÉE

Avec La Maison Familiale de Provence, vous êtes assuré d'accéder à la propriété en étant protégé contre les imprévus de la vie. Vous bénéficiez ainsi d'une garantie de rachat et de relogement, et de l'assurance reverse.

3 LE NOUVEAU PTZ⁽²⁾

Sans intérêt ni frais de dossier, le PTZ est réservé aux primo-accédants qui souhaitent acheter leur résidence principale pour la première fois, ou qui n'ont pas été propriétaires depuis deux ans. Le PTZ peut financer jusqu'à 40 % du prix du bien répondant aux critères de la Réglementation Thermique RT 2012.



UN CONFORT qui se prolonge à l'extérieur

Du 2 au 4 pièces, les appartements proposent quant à eux des surfaces parfaitement pensées et bénéficient pour la plupart de belles orientations Sud ou Est-Ouest, pour un ensoleillement maximal tout au long de l'année.

Traversants pour certains, ils disposent tous d'un balcon ou d'une loggia pour encore plus de confort au quotidien. Certains bénéficient en outre de vues agréables sur l'espace paysager.

UN ÉQUILIBRE parfait entre animation et quiétude

A deux pas de nombreux commerces et restaurants, à quelques enjambées du Forum d'Urbanisme et d'Architecture et à une quinzaine de minutes à pied du jardin du Monastère du Cimiez*, la résidence offre un cadre de vie à la fois pratique et dynamique au cœur de la ville.

Située en retrait de la route et lovée le long d'une impasse, elle préserve toutefois la sérénité de ses habitants, afin de répondre à toutes leurs aspirations de vie.

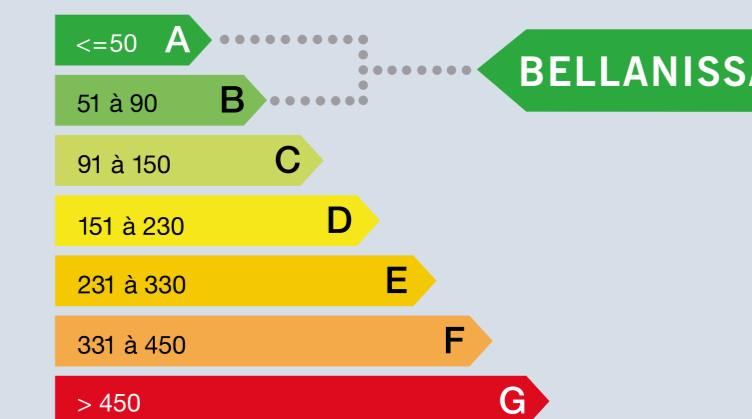
Cernée par la verdure, elle accueille de multiples jardins plantés à la façon de prairies rustiques, ainsi qu'un bel espace paysager.



UNE RÉALISATION RT 2012, conçue pour une qualité de vie durable !

Conformément au Grenelle de l'environnement, la Réglementation Thermique 2012 a pour objectif de limiter la consommation énergétique des bâtiments neufs.

C'est pour vous la garantie d'habiter un logement économe en énergie, en matière de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, et respectueux de l'environnement, pour un confort de vie vraiment durable...



Valeur en kWh_{ep}/m² SHON/an concerne la consommation en chauffage, ventilation, production d'eau chaude sanitaire et éclairage des locaux. *ep : énergie primaire.